

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 2407-04

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à 19h15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur  
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 11+3 proc  
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Jean-Marc  
BLANIC – Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Michel CORSINI –  
Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Béatrice ROZIER – Philippe  
ALLEGRIANI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Christian DI MARTINO – Karine  
FAGES

Secrétaire : Michel CORSINI

**Objet : Demande d'aide financière  
Pour l'aménagement Terre d'Eze**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de création d'une nouvelle voie publique pour améliorer l'accessibilité du secteur Ouest du Village, désenclaver une zone d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP3) inscrite au plan local d'urbanisme (PLU). Cette nouvelle voie publique serait établie entre le chemin de Terre d'Eze et le côté Ouest du Village, avec le prolongement de la rue du Four pour améliorer l'accessibilité du Village en terme de sécurité incendie et d'évacuation sanitaire mais également de débloquer la constructibilité du secteur au travers d'un projet urbain partenarial (PUP). Les riverains participeraient au financement de la route, la commune prenant en charge une partie des réseaux.

Le montant total de la part communale subventionnable pourrait s'élever à 69 700.50 € HT.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département des Alpes Maritimes pourrait participer	à hauteur de 60%.....soit 41 820.30 €
Autofinancement	à hauteur de 40%.....soit 27 880.20 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** le projet d'aménagement pour Terre d'Eze,
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,



Michel CORSINI

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 09/07/2024  
Qualité : Maire